

# MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

## DÉCISION N° 01/2026

Commande publique – Marchés publics

Travaux de réaménagement de l'accueil de la Mairie

Attribution de marchés à procédure adaptée

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique et notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 relatifs aux marchés à procédure adaptée ;

**VU** la délibération n°6/2022 portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment le point 4 : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

**VU** la consultation établie portant sur les travaux de réaménagement de l'accueil de la Mairie au Palais sur Vienne, dont la publicité a été faite sur le profil acheteur (<https://www.e-marchesppublics.com>) (référence annonce 1128901) ainsi qu'au BOAMP (référence annonce 25-124810) avec mise en ligne à partir du 07 novembre 2025 et dont la date de remise des offres était fixée au 12 décembre 2025 à 12h00 ;

**VU** l'analyse des offres des huit lots établie et présentée par l'Atelier Marie REMILLAC Architecte (AMRA), Maître d'Oeuvre de l'opération ;

**Vu** les compléments d'information demandés aux entreprises SARL TLB pour le lot n°1, LES ATELIERS RAYNAUD pour le lot n°2, SARL BRISSIAUD ET FILS pour le lot n°4, ALLEZ ENERGIES pour le lot n°8 et SASU A'LIM TDE pour le lot n°8 ;

**Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,**

### DÉCIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : les prestations étant réparties en 8 lots, il est décidé de les d'attribuer par marchés séparés suivants :

**- Pour le lot n° 1 : Gros-Oeuvre :**

à l'entreprise **SARL TLB**, (SIRET 49177512800011) 90 rue Meissonnier à LIMOGES (87000)  
pour un montant total de **10 254,96 euros HT**  
se rapportant à l'**offre de base**,

**- Pour le lot n° 2 : Menuiseries aluminium :**

à l'entreprise **LES ATELIERS RAYNAUD**, (SIRET 32078729400018) 16 rue Pierre Michaux à LIMOGES (87000)  
pour un montant total de **20 319,55 euros HT**  
se rapportant à l'**offre de base**,

**- Pour le lot n° 3 : Plâtrerie – Faux-plafond :**

à l'entreprise **SARL PIERRE FAURE**, (SIRET 30012460900029) 9 rue Martin Nadaud à PANAZOL (87350)  
pour un montant total de **25 655,87 euros HT**  
se rapportant à l'**offre de base**,

**- Pour le lot n° 4 : Menuiseries intérieures bois :**

à l'entreprise **SARL BRISSIAUD ET FILS**, (SIRET 77350070700031) Pressac à FEYTIAT (87220)  
pour un montant total de **69 813,40 euros HT**  
se rapportant à l'**offre de base + prestations supplémentaires éventuelles**,

**- Pour le lot n° 5 : Revêtements de sols souples :**

à l'entreprise **SARL SOLS BOUTIC**, (SIRET 32260385300019) 46 avenue Gabriel Péri à LIMOGES (87000)  
pour un montant total de **15 902,69 euros HT**  
se rapportant à l'**offre de base + variante obligatoire**,

- Pour le lot n° 6 : Peinture – Revêtements muraux :  
à l'entreprise **SAS ROUGIER BATIMENT**, (SIRET 45134512800024) 2 bis rue Auguste Gagne à SAINTJUNIEN (87203)  
pour un montant total de **12 784,57 euros HT**  
se rapportant à l'**offre de base**,
- Pour le lot n° 7 : Chauffage - Ventilation :  
à l'entreprise **SAS BOUGNOTEAU**, (SIRET 77250005400071) 30 rue Georges FOUREST à LIMOGES (87100)  
pour un montant total de **12 773,79 euros HT**  
se rapportant à l'**offre de base**,
- Pour le lot n° 8 : Electricité – Courants Forts-Courants Faibles :  
à l'entreprise **SAS GECC**, (SIRET 341 416 360 00038) 1 allée Malinvaud à LIMOGES (87280)  
pour un montant total de **24 444,10 euros HT**  
se rapportant à l'**offre de base**.

**ARTICLE 2<sup>ème</sup>** : la présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ARTICLE 3<sup>ème</sup>** : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et publié sur le site internet de la collectivité. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait en Mairie, le 22 janvier 2026  
Ludovic GERAUDIE,  
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 22 janvier 2026  
Publié le : 22 janvier 2026



LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 012026

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 22/01/2026

Objet : Attribution des marchés de travaux de réaménagement de l'accueil de la Mairie de la commune du Palais sur Vienne

Nature : Délibérations

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 22/01/2026 Agent de transmission : Jérôme BOUDIN

Acte : 01\_Attribution\_marchés\_accueil\_mairie.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20260122-012026-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 22/01/2026